

Clermont, le 30 mars 2023

Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

Objet : réunion du comité syndical du Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion du Comité Syndical du Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois qui se tiendra le :

Vendredi 7 avril 2023

à 14 h 00

Salle des assemblées

**Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
48 rue Desgroux
60000 BEAUVAIS**

Je vous remercie par avance de votre présence, je vous prie de croire à l'assurance de mes salutations distinguées.

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
Le Président,
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Philippe HESSE

SOUS-PREFECTURE
18 AVR. 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

**COMITÉ SYNDICAL
VENDREDI 7 AVRIL 2023**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28/02/2023.
2. Approbation du compte de gestion 2022.
3. Approbation du compte administratif 2022.
4. Reprise et affectation des résultats 2022 au BP 2023.
5. Contribution 2023 des EPCI membres.
6. Adoption du budget primitif 2023.
- ~~7. Révision des autorisations de programme et des crédits de paiements associés (AP/CP).~~
8. Approbation des durées d'amortissement du matériel informatique et des logiciels.
9. Extension du périmètre – adhésion des communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie Verte, et adoption des nouveaux statuts du syndicat mixte
10. Lancement de la procédure d'appel d'offre pour l'AMO élaboration du SCoT.
11. Questions diverses.



Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois**EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Approbation du compte de gestion 2022

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

- de déclarer que les comptes de gestion du Syndicat Mixte du SCoT Beauvaisis – Clermontois dressés pour l'exercice 2022 par le trésorier n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part,
- d'arrêter les comptes de l'exercice 2022 selon les résultats d'exécution du budget.

2. Approbation du compte administratif 2022

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité

– Monsieur Lionel OLLIVIER a été nommé Président ad'hoc pour ce point -

- d'adopter le compte administratif 2022 du budget du Syndicat Mixte du SCoT Beauvaisis – Clermontois comme suit :

Section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Résultat reporté N-1	0,00	Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	420371,97€	Recettes de l'exercice	216 157,82€
Total :	42 371,97€	Total :	216 157,82€
Résultat de la section de fonctionnement		173 785,85€	

Section investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Résultat reporté N-1	0,00	Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	1 515,76€	Recettes de l'exercice	1 600,00 €
Total :	1 515,76€	Total :	1 600,00 €
Résultat de la section d'investissement		84,24€	

Cotisation 2022 = 1,25€ par habitant

Niveau de l'épargne brute 2022 = 173 784,53 €

Monsieur le Président se retire au moment du vote, il ne prendra donc pas part au vote.

3. Reprise et affectation des résultats 2022 au BP 2023

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité de confirmer l'affectation des résultats présentée à l'occasion du vote du budget primitif 2023, à savoir :

- 84,24 € du résultat d'investissement sont reportés en recette d'investissement au chapitre 001,
- 345 367,35 € d'excédent de fonctionnement seront repris en recette de fonctionnement en « report à nouveau » au chapitre 002.

4. Contribution 2023 des EPCI membres

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

- d'exonérer la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et la Communauté de Communes du Clermontois de la contribution de l'année 2023,
- d'approuver la contribution à hauteur de 50% du montant annuel de la Communauté de Communes du Pays de Bray et la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

5. Adoption du budget primitif 2023

Les membres du comité syndical ont adopté à l'unanimité le budget primitif 2023 du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois - étant acté que les modifications liées à la suppression de la contribution des EPCI membres du syndicat 2023 (CAB et CCC), seront présentées en DM - qui s'équilibre ainsi :

- en section de fonctionnement à hauteur de 512 058,35€,
- en section d'investissement à hauteur de 431 142,59€.

6. Approbation des durées d'amortissement du matériel informatique et des logiciels

Compte tenu du caractère obligatoire de l'amortissement du matériel informatique et des logiciels, les membres du comité syndical ont validé l'ajout des rubriques suivantes et les durées d'amortissement correspondantes :

- matériel informatique : 3 ans,
- logiciel : 2 ans.

7. Extension du périmètre – adhésion des communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie Verte, et adoption des nouveaux statuts du syndicat mixte

Au regard de l'ensemble de ces éléments, les membres du comité syndical se sont prononcés favorablement sur l'adhésion des communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie Verte au syndicat mixte déjà formé avec la communauté de Clermontois pour l'établissement du SCOT.

Prenant acte de son élargissement, les membres du comité syndical ont adopté les nouveaux statuts du syndicat mixte et ont retenu la dénomination de « syndicat du SCOT du Grand Beauvaisis ».

8. Lancement de la procédure d'appel d'offre pour l'AMO élaboration du SCoT.

Les membres du comité syndical ont approuvé à l'unanimité :

- le lancement de la procédure d'appel d'offres pour l'élaboration du SCoT du syndicat mixte du Grand Beauvaisis.
- l'autorisation, de signer toute pièce relative à ce dossier, à monsieur le président.

La séance est levée à 15 h 05.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe HESSE

Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2023-04**

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

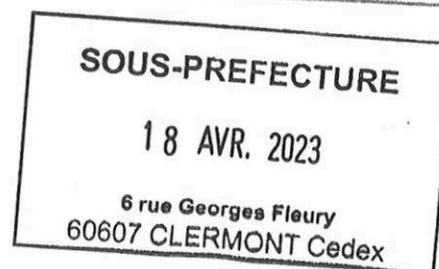
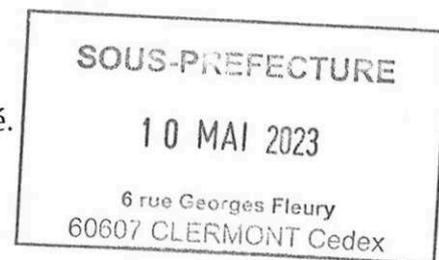
Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Rapporteur : Monsieur le Président

Le compte de gestion du comptable est, en application des dispositions de l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales, produit à l'ordonnateur avant le 1er juin qui suit la clôture de l'exercice, afin d'être présenté à l'assemblée délibérante.

Vu les comptes de gestion conformes aux instructions comptables et budgétaires applicables M14,

Considérant que les comptes de gestion 2022 du Syndicat Mixte du SCoT Beauvaisis – Clermontois et du comptable font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les comptes administratifs de l'ordonnateur.

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

- **de déclarer que les comptes de gestion du Syndicat Mixte du SCoT Beauvaisis – Clermontois dressés pour l'exercice 2022 par le trésorier n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part,**
- **d'arrêter les comptes de l'exercice 2022 selon les résultats d'exécution du budget.**

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe HESSE

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

SOUS-PREFECTURE

18 AVR. 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

**SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2022**

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Annie LIEURE

060055 SGC SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

AVANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 02/02/2023

Population 141221
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
1 Balance des comptes	Etat III-1 33
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 40
4EME PARTIE : Page des signatures	41

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

ACTIF NET (1)	Total (En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	1,60
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	171,58
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	173,79
Autres immobilisations corporelles	1,52		
Total immobilisations corporelles (nettes)	1,52	Subventions transférables	
Immobilisations financières		Subventions non transférables	
		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1,52	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	346,97
Créances	296,52	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	55,93	Fournisseurs (2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	352,44	Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	
		Comptes de régularisations	6,99
TOTAL ACTIF	353,96	TOTAL PASSIF	353,96

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

	Exercice 2022		
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET
ACTIF			Exercice 2021
ACTIF IMMOBILISE			NET
Subventions d'équipement versées			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Terrains en toute propriété			
Constructions en toute propriété			
Construction sur sol autrui en tte prop			
Réseaux installations voirie rés divers			
Collections et oeuvres d'art	1 515,76		1 515,76
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Immo affect à service non personnalisé			
Immo en concess afferm à dispo immo aff			
Terrains reçus au titre de mise à dispo			
Construc reçues au titre mise à dispo			
Construction sur sol autrui mise à dispo			
Réseaux installations voirie rés divers			
Collections et oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles			
MONTANT A REPORTER	1 515,76		1 515,76

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

BILAN (en Euros)

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISE SUITE				
ACTIF				
REPORT	1 515,76		1 515,76	
Terrains recus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construct sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	1 515,76		1 515,76	

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
ACTIF CIRCULANT	NET		NET
Terrains			
Production autre que terrains			
Autres stocks	40 000,00		40 000,00
Redevables et comptes rattachés			
Créanc irrécouv adm par juge des cptes	256 516,50		256 516,50
Créances sur l'Etat et collec publiques			
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées			
Opérations pour le compte de tiers			
Autres créances			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	55 925,09		55 925,09
Avances de trésorerie			
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	352 441,59		352 441,59
			173 181,50

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

BILAN (en Euros)

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

COMPTES DE REGULARISATION	ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	353 957,35		353 957,35	173 181,50
	TOTAL GENERAL (I + II + III)				

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
FONDS PROPRES		
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement		
Réserves	1 600,00	
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau	171 581,50	
Résultat de l'exercice	173 785,85	173 181,50
Subventions transférables		
Différences sur réalisations d'immob		
Fonds globalisés		
Subventions non transférables		
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	346 967,35	173 181,50

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

BILAN (en Euros)

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	Exercice 2021	Exercice 2022
DETTES		
PASSIF		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes		
Fournisseurs d'immobilisations		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III		

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	6 990,00	
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	6 990,00	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	353 957,35	173 181,50



Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	216,16	176,16
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	216,16	176,16
Traitements, salaires, charges sociales	35,08	
Achats et charges externes	6,67	2,98
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	0,63	
Charges courantes non financières	42,37	2,98
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	173,79	173,18
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	173,79	173,18
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	173,79	173,18

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

COMpte DE RESULTAT 2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	1,32	
Dotations de l'Etat	40 000,00	
Subventions et participations	176 156,50	176 157,50
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	216 157,82	176 157,50
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	25 066,16	
Charges sociales	10 010,20	
Achats et charges externes	6 668,76	2 976,00
Impôts et taxes	625,25	
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
Dotations aux provisions				
Autres charges		1,60		
Contingents et participations				
Subventions				
TOTAL II		42 371,97		2 976,00
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		173 785,85		173 181,50
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mob et créances de l'actif immo				
Autres intérêts et produits assimilés				
Gains de change				
Produit net sur cessions de VMP				
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
TOTAL III				
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées				
Pertes de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Dotations aux amort et aux provisions				
TOTAL IV				

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)				
A + B - RESULTAT COURANT		173 785,85		173 181,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except op gestion : Subventions				
Prod exception gestion : Autres opér				
Produits des cessions d'immobilisations				
Diff réails(négatives)repr cpte résultat				
Neutralisation des amortissements				
Prod exception capital : Autres opér				
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
TOTAL V				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charg except op gestion : subventions				
Charg excep op gestion-Autres opérations				
Valeur comptable des immo cédées				
Diff réails(positives)transf à investist				
Charg excep op capital-Autres opérations				
Dotations aux amort et aux provisions				
TOTAL VI				

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	216 157,82		176 157,50	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	42 371,97		2 976,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	173 785,85		173 181,50	

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTAIS

Exercice 2022

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Résultats budgétaires de l'exercice

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	268 338,00	347 738,00	616 076,00
Titres de recette émis (b)	1 600,00	216 157,82	217 757,82
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 600,00	216 157,82	217 757,82
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	268 338,00	347 738,00	616 076,00
Mandats émis (f)	1 515,76	42 371,97	43 887,73
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	1 515,76	42 371,97	43 887,73
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	84,24	173 785,85	173 870,09
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	173 181,50	1 600,00	173 785,85		84,24 345 367,35
TOTAL I	173 181,50	1 600,00	173 870,09		345 451,59
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	173 181,50	1 600,00	173 870,09		345 451,59

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	Immobilisations incorporelles	263 738,00		263 738,00				263 738,00
21	Immobilisations corporelles	4 600,00		4 600,00	1 515,76		1 515,76	3 084,24
	SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	268 338,00		268 338,00	1 515,76		1 515,76	266 822,24
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	268 338,00		268 338,00	1 515,76		1 515,76	266 822,24
	TOTAL GENERAL	268 338,00		268 338,00	1 515,76		1 515,76	266 822,24

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	1 600,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 600,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	
021	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	1 600,00 266 738,00		1 600,00 266 738,00	1 600,00		1 600,00	266 738,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	266 738,00		266 738,00			1 600,00	266 738,00
TOTAL GENERAL		266 738,00		266 738,00	1 600,00		1 600,00	266 738,00

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	18 500,00		18 500,00	6 668,76		6 668,76	11 831,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	60 000,00		60 000,00	35 701,61		35 701,61	24 298,39
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00		1 500,00	1,60		1,60	1 498,40
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	1 000,00		1 000,00				1 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	81 000,00		81 000,00	42 371,97		42 371,97	38 628,03
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	266 738,00		266 738,00				266 738,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	266 738,00		266 738,00				266 738,00
TOTAL GENERAL		347 738,00		347 738,00	42 371,97		42 371,97	305 366,03

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
74	Dotations et participations	176 156,50		176 156,50	216 156,50		216 156,50	-40 000,00
75	Autres produits de gestion courante				1,32		1,32	-1,32
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	176 156,50		176 156,50	216 157,82		216 157,82	-40 001,32
002	Résultat de fonctionnement reporté	171 581,50		171 581,50				171 581,50
	TOTAL GENERAL	347 738,00		347 738,00	216 157,82		216 157,82	131 580,18

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 515,76		1 515,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	1 515,76		1 515,76
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 515,76		1 515,76
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 515,76		1 515,76
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 515,76		1 515,76



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre 1068	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 600,00		1 600,00
	Dotations fonds divers et réserves	1 600,00		1 600,00
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 600,00		1 600,00
	TOTAL	1 600,00		1 600,00
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 600,00		1 600,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 600,00		1 600,00

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60623	Achats non stockés d'alimentation	15,00		15,00
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	416,10		416,10
6156	Services extérieurs - maintenance	1 016,66		1 016,66
6168	Autres	1 141,64		1 141,64
6188	Services extérieurs - autres frais divers	3 215,36		3 215,36
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	864,00		864,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	6 668,76		6 668,76
6332	Cotisations versées au FNAL	125,00		125,00
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	500,25		500,25
64131	Personnel non titulaire - rémunération	25 066,16		25 066,16
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	7 772,58		7 772,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 223,62		1 223,62
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	1 014,00		1 014,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	35 701,61		35 701,61
65888	Autres	1,60		1,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	1,60		1,60
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	42 371,97		42 371,97
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	42 371,97		42 371,97

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7461	D.G.D	40 000,00		40 000,00
74751	Participations - GPP de rattachement	176 156,50		176 156,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	216 156,50		216 156,50
7588	Autres produits divers de gestion courante	1,32		1,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	1,32		1,32
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	216 157,82		216 157,82
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	216 157,82		216 157,82

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé						1 600,00				1 600,00
106	Sous Total compte 106						1 600,00				1 600,00
10	Sous Total compte 10						1 600,00				1 600,00
110	Report à nouveau solde créditeur			1 600,00	173 181,50				1 600,00	173 181,50	171 581,50
11	Sous Total compte 11			1 600,00	173 181,50				1 600,00	173 181,50	171 581,50
12	Résultat exercice excéd		173 181,50	173 181,50					173 181,50		0,00
12	Sous Total compte 12		173 181,50	173 181,50					173 181,50		0,00
	Total classe 1		173 181,50	174 781,50	173 181,50		1 600,00		174 781,50	347 963,00	173 181,50
2183	Mat bureau mat informatique							1 515,76	1 515,76		1 515,76
218	Sous Total compte 218							1 515,76	1 515,76		1 515,76
21	Sous Total compte 21							1 515,76	1 515,76		1 515,76
	Total classe 2			6 668,76	6 668,76			1 515,76	6 668,76	6 668,76	1 515,76
4011	Fournisseurs										0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
401	Sous Total compte 401			6 668,76	6 668,76					6 668,76			0,00
4041	Fournis immob			1 515,76	1 515,76					1 515,76			0,00
404	Sous Total compte 404			1 515,76	1 515,76					1 515,76			0,00
40	Sous Total compte 40			8 184,52	8 184,52					8 184,52			0,00
4111	Redevables - amiable			40 000,00						40 000,00		40 000,00	
411	Sous Total compte 411			40 000,00						40 000,00		40 000,00	
41	Sous Total compte 41			40 000,00						40 000,00		40 000,00	
421	Personnel - rémunérations dues			18 788,04	18 788,04					18 788,04		18 788,04	0,00
42	Sous Total compte 42			18 788,04	18 788,04					18 788,04		18 788,04	0,00
431	Sécurité sociale			13 205,73	13 205,73					13 205,73		13 205,73	0,00
437	Autres organismes sociaux			1 432,87	1 432,87					1 432,87		1 432,87	0,00
43	Sous Total compte 43			14 638,60	14 638,60					14 638,60		14 638,60	0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	128 258,75		176 156,50	304 415,25					304 415,25		304 415,25	0,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			256 516,50						256 516,50	
441	Sous Total compte 441	128 258,75		432 673,00	304 415,25					560 931,75	304 415,25
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			1 651,32	1 651,32					1 651,32	1 651,32
442	Sous Total compte 442			1 651,32	1 651,32					1 651,32	1 651,32
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			625,25	625,25					625,25	625,25
44	Sous Total compte 44	128 258,75		434 949,57	306 691,82					563 208,32	306 691,82
4718	Autres recettes à régulariser				6 990,00						6 990,00
471	Sous Total compte 471				6 990,00						6 990,00
47	Sous Total compte 47				6 990,00						6 990,00
515	Total classe 4 Compte au trésor	128 258,75 44 922,75		516 560,73 54 888,75	355 292,98 43 886,41					644 819,48 99 811,50	355 292,98 43 886,41
51	Sous Total compte 51	44 922,75		54 888,75	43 886,41					99 811,50	43 886,41
	Total classe 5	44 922,75		54 888,75	43 886,41					99 811,50	43 886,41
										296 516,50	55 925,09
										55 925,09	55 925,09
										6 990,00	6 990,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
60623	Achts non stksés d'aliment					15,00				15,00		15,00	
6062	Sous Total compte 6062					15,00				15,00		15,00	
60632	Achts non stksés fournit petit équipt					416,10				416,10		416,10	
6063	Sous Total compte 6063					416,10				416,10		416,10	
606	Sous Total compte 606					431,10				431,10		431,10	
60	Sous Total compte 60					431,10				431,10		431,10	
6156	Maintenance					1 016,66				1 016,66		1 016,66	
615	Sous Total compte 615					1 016,66				1 016,66		1 016,66	
6168	Autres					1 141,64				1 141,64		1 141,64	
616	Sous Total compte 616					1 141,64				1 141,64		1 141,64	
6188	Autres frais divers					3 215,36				3 215,36		3 215,36	
618	Sous Total compte 618					3 215,36				3 215,36		3 215,36	
61	Sous Total compte 61					5 373,66				5 373,66		5 373,66	

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	Pub public relat publ annonces insert					864,00		864,00		864,00	
623	Sous Total compte 623			864,00		864,00		864,00		864,00	
62	Sous Total compte 62			864,00		864,00		864,00		864,00	
6332	Cotisations versées au FNAL			125,00		125,00		125,00		125,00	
6336	Cotis. centre national - centres gestion			500,25		500,25		500,25		500,25	
633	Sous Total compte 633			625,25		625,25		625,25		625,25	
63	Sous Total compte 63			625,25		625,25		625,25		625,25	
64131	Persel non titulaire - rémunération			25 066,16		25 066,16		25 066,16		25 066,16	
6413	Sous Total compte 6413			25 066,16		25 066,16		25 066,16		25 066,16	
641	Sous Total compte 641			25 066,16		25 066,16		25 066,16		25 066,16	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF			7 772,58		7 772,58		7 772,58		7 772,58	
6453	Cotisations aux caisses de retraites			1 223,62		1 223,62		1 223,62		1 223,62	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC			1 014,00		1 014,00		1 014,00		1 014,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
645	Sous Total compte 645					10 010,20				10 010,20	
64	Sous Total compte 64					35 076,36				35 076,36	
65888	Autres					1,60				1,60	
6588	Sous Total compte 6588					1,60				1,60	
658	Sous Total compte 658					1,60				1,60	
65	Sous Total compte 65					1,60				1,60	
	Total classe 6					42 371,97				42 371,97	
7461	D.G.D							40 000,00			40 000,00
746	Sous Total compte 746							40 000,00			40 000,00
74751	Participations - GFP de rattachement							176 156,50			176 156,50
7475	Sous Total compte 7475							176 156,50			176 156,50
747	Sous Total compte 747							176 156,50			176 156,50
74	Sous Total compte 74							216 156,50			216 156,50

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7588	Autres produits divers de gestion couran						1,32				1,32
758	Sous Total compte 758				1,32						1,32
75	Sous Total compte 75						1,32				1,32
	Total classe 7	173 181,50	173 181,50	746 230,98	572 360,89	43 887,73	216 157,82	963 300,21	216 157,82	396 329,32	216 157,82
	Total général	173 181,50	173 181,50	746 230,98	572 360,89	43 887,73	217 757,82	963 300,21	963 300,21	396 329,32	396 329,32

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille NEANT								
Sous Total compte 861 862 Correspondant NEANT								
Sous Total compte 862 863 Prise en charge titre et valeur NEANT								
Sous Total compte 863 TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



35500 - SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS

Exercice 2022

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

VENDREDI Jean-Pierre (1013750166-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

Le comptable soussigné affirme vérifiable, sous les peines de droit, le présent compte.

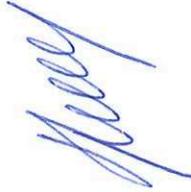
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SM SCOT BEAUVAISIS CLERMONTOIS** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 7 par l'organe délibérant.

A , le

A , le

A Beauvais le 15 avril 2023



Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2023-05**

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

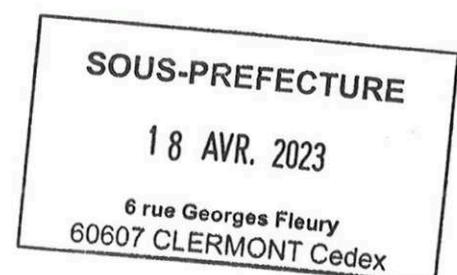
Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Président ad'hoc

Monsieur Lionel OLLIVIER a été désigné président de séance pour la partie relative au compte administratif.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du Syndicat Mixte du SCoT Beauvaisis – Clermontois du 4 février 2022 approuvant le budget primitif 2022,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme aux instructions comptables et budgétaires M14 et le rapport de présentation,

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

→ d'adopter le compte administratif 2022 du budget du Syndicat Mixte du SCoT Beauvaisis – Clermontois comme suit :

Section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Résultat reporté N-1	0,00	Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	420371,97€	Recettes de l'exercice	216 157,82€
Total :	42 371,97€	Total :	216 157,82€
Résultat de la section de fonctionnement		173 785,85€	

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

SOUS-PREFECTURE
18 AVR. 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex
page 2 sur 3

Section investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Résultat reporté N-1	0,00	Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	1 515,76€	Recettes de l'exercice	1 600,00 €
Total :	1 515,76€	Total :	1 600,00 €
Résultat de la section d'investissement		84,24€	

Cotisation 2022 = 1,25€ par habitant

Niveau de l'épargne brute 2022 = 173 784,53 €

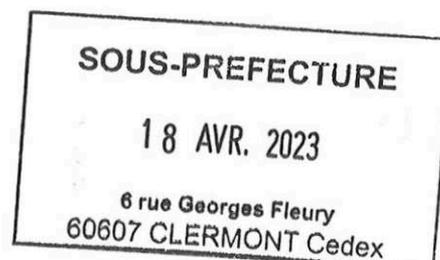
Monsieur le Président s'est retiré au moment du vote, il n'a donc pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe HESSE



Note de présentation brève et synthétique

CA 2022

Conformément à l'article L5211-36 du CGCT, le SCOT, établissement public de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, doit rédiger une **note de présentation brève et synthétique** retraçant les informations financières essentielles afin de renforcer l'information des citoyens. Cette note doit être annexée au budget primitif et au compte administratif.

BUDGET DU SCOT

Section d'exploitation

Les dépenses et les recettes de fonctionnement dont le détail par chapitre est repris ci-dessous se sont élevées respectivement à 42 371,97 € et à 216 157,82 € permettant de dégager un excédent de fonctionnement de 173 785,85 €.

Section d'investissement

Les dépenses et les recettes d'investissement dont le détail par chapitre est repris ci-dessous se sont élevées respectivement à 1 515,76 € et à 1 600 € permettant de dégager un excédent d'investissement de 84,24 €.

Cotisation 2022

Le montant de la cotisation 2022 s'est élevé à 1,25 € par habitant.

Niveau de l'épargne brute 2022

Epargne brute = 173 784,53 €

- Taux d'épargne brute (épargne brute (1) / recettes réelles de fonctionnement)

(1) recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement



L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à un « excédent » dégagé par la section de fonctionnement pour financer les investissements et rembourser la dette. L'épargne nette correspond à l'épargne brute à laquelle est retirée le montant du remboursement du capital de la dette.

L'épargne brute est utilisée dans un ratio clé de la santé financière d'une collectivité :

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) il est généralement admis qu'un ratio de 8 % à 15 % est satisfaisant.

Il s'élève en 2022 pour notre structure à 80,39 %.

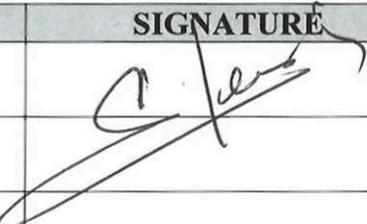
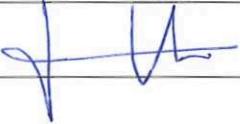
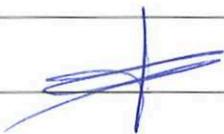
La dette

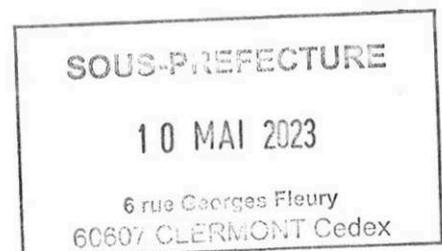
Le budget du SCOT ne dispose pas de dette.

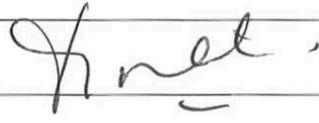
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT BEAUVAISIS-CLERMontois

SIGNATURES COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Communauté d'agglomération du Beauvaisis

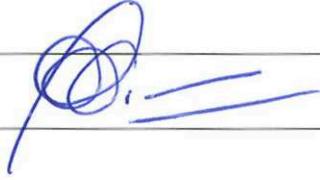
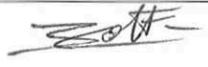
Prénom - NOM	SIGNATURE
Gérard HEDIN	
Franck PIA	
Lionel CHISS	
Christophe TABARY	
Aymeric BOURLEAU	
Dominique CORDIER	
Hubert VANYSACKER	
Jean-François DUFOUR	
Béatrice LEJEUNE	
Jean Louis VANDEBURIE	
Patrice HAEZEBROUCK	
Victor DEBIL-CAUX	



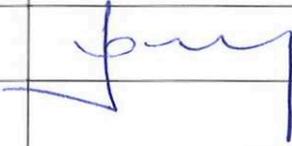
Prénom - NOM	SIGNATURE
Mohrad LAGHRARI	
Christophe DE L'HAMAIDE	
Martial DUFLOT	
Jean-Charles PAILLART	
Jean-Pierre SENECHAL	
Ali SAHNOUN	
Loïc BARBARAS	
Dominique MORET	
Hans DEKKERS	
Catherine MARTIN	
Charles LOCQUET	
Régis LANGLET	



Communauté de communes du Clermontois

Prénom - NOM	SIGNATURE
Stéphanie ANSART	
Denis DUPUIS	
Jean-Philippe VICHARD	
David BELVAL	
Christophe GATTE	
Michel RUBE	
Lionel OLLIVIER	
Jean-Claude PELLERIN	
Yves COFFINEAU	
Philippe MAUGER	
Philippe HESSE	
Brigitte BOULENGER	

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Prénom - NOM	SIGNATURE
Jean Pierre ROUSSELLE	
Jean-Luc CARON	
Jean-Guy BRUYER	
Serge LAMBERT	
Stéphane LECOMTE	
Alain RANDON	
Aïda DECORNET	
Nathalie BONICKI	
Roger VANNIER	
Katia BRETON	
Christophe CHEMIN	
Hélène DUFRANNE	

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale -
CC du Clermontois (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009308600011

POSTE COMPTABLE : SGC DE ST JUST EN CHAUSSEE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CC du Clermontois - M14 SCOT (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe



Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	22
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE 60157	CC du Clermontois CC du Clermontois - M14 SCOT	CA 2022
---------------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	42 371,97	G	216 157,82
	Section d'investissement	B	1 515,76	H	1 600,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	171 581,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	637 922,44 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

+		+			
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	681 810,17	= G+H+I+J	389 339,32

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	42 371,97	= G+I+K	387 739,32
	Section d'investissement	= B+D+F	639 438,20	= H+J+L	1 600,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	681 810,17	= G+H+I+J+K+L	389 339,32

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	18 500,00	6 668,76	0,00	0,00	11 831,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00	35 701,61	0,00	0,00	24 298,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	1,60	0,00	0,00	1 498,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		80 000,00	42 371,97	0,00	0,00	37 628,03
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		81 000,00	42 371,97	0,00	0,00	38 628,03
023	Virement à la section d'investissement (2)	266 738,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		266 738,00	0,00			266 738,00
TOTAL		347 738,00	42 371,97	0,00	0,00	305 366,03
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	176 156,50	216 156,50	0,00	0,00	-40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		176 156,50	216 156,50	0,00	0,00	-40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		176 156,50	216 156,50	0,00	0,00	-40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	1,32			-1,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	1,32			-1,32
TOTAL		176 156,50	216 157,82	0,00	0,00	-40 001,32
Pour information		(3) 171 581,50				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 600,00	1 515,76	0,00	3 084,24
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	263 738,00	0,00	0,00	263 738,00
	Total des dépenses d'équipement	268 338,00	1 515,76	0,00	266 822,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	268 338,00	1 515,76	0,00	266 822,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	268 338,00	1 515,76	0,00	266 822,24
	Pour information	(2) 637 922,44			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	266 738,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	266 738,00	0,00		266 738,00
	TOTAL	268 338,00	1 600,00	0,00	266 738,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 668,76		6 668,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 701,61		35 701,61
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,60		1,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		42 371,97	0,00	42 371,97
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 515,76	0,00	1 515,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 515,76	0,00	1 515,76
Pour information				637 922,44
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

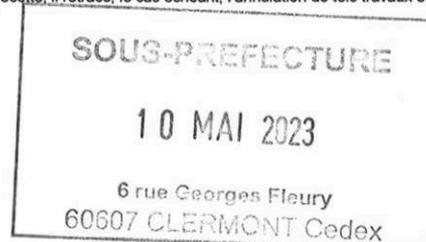
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	216 156,50		216 156,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,32	1,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		216 156,50	1,32	216 157,82
Pour information				171 581,50
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 600,00		1 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 600,00	0,00	1 600,00
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	18 500,00	6 668,76	0,00	0,00	11 831,24
60623	Alimentation	0,00	15,00	0,00	0,00	-15,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 500,00	416,10	0,00	0,00	18 083,90
6156	Maintenance	0,00	1 016,66	0,00	0,00	-1 016,66
6168	Autres primes d'assurance	0,00	1 141,64	0,00	0,00	-1 141,64
6188	Autres frais divers	0,00	3 215,36	0,00	0,00	-3 215,36
6231	Annonces et insertions	0,00	864,00	0,00	0,00	-864,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00	35 701,61	0,00	0,00	24 298,39
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	125,00	0,00	0,00	-125,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	500,25	0,00	0,00	-500,25
64131	Rémunérations non tit.	60 000,00	25 066,16	0,00	0,00	34 933,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	7 772,58	0,00	0,00	-7 772,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	1 223,62	0,00	0,00	-1 223,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 014,00	0,00	0,00	-1 014,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	1,60	0,00	0,00	1 498,40
65888	Autres	1 500,00	1,60	0,00	0,00	1 498,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		80 000,00	42 371,97	0,00	0,00	37 628,03
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		81 000,00	42 371,97	0,00	0,00	38 628,03
023	Virement à la section d'investissement	266 738,00	0,00			266 738,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		266 738,00	0,00			266 738,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		266 738,00	0,00			266 738,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		347 738,00	42 371,97	0,00	0,00	305 366,03
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	176 156,50	216 156,50	0,00	0,00	-40 000,00
7461	DGD	0,00	40 000,00	0,00	0,00	-40 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	176 156,50	176 156,50	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		176 156,50	216 156,50	0,00	0,00	-40 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		176 156,50	216 156,50	0,00	0,00	-40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	1,32			-1,32
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,32			-1,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	1,32			-1,32
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		176 156,50	216 157,82	0,00	0,00	-40 001,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		171 581,50				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	4 600,00	1 515,76	0,00	3 084,24
2183	Matériel de bureau et informatique	1 600,00	1 515,76	0,00	84,24
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (2)	263 738,00	0,00	0,00	263 738,00
	Total des dépenses d'équipement	268 338,00	1 515,76	0,00	266 822,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	268 338,00	1 515,76	0,00	266 822,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	268 338,00	1 515,76	0,00	266 822,24
	Pour information	637 922,44			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	266 738,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		266 738,00	0,00		266 738,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		266 738,00	0,00		266 738,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		268 338,00	1 600,00	0,00	266 738,00
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : Elaboration du SCOT CAB CCC

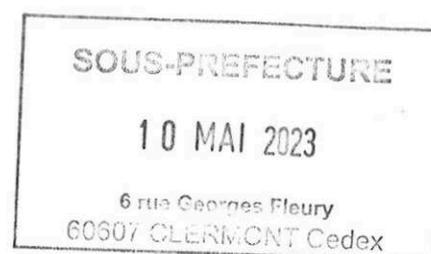
Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		263 738,00	A	0,00	263 738,00	B
20	Immobilisations incorporelles	263 738,00	0,00	0,00	263 738,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	263 738,00	0,00	0,00	263 738,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

										IV
										A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0											
Total RAR recettes	0											
SOLDE RAR fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 231-2-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
	Total recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
	Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	002 Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires



IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .



Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2023-06

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

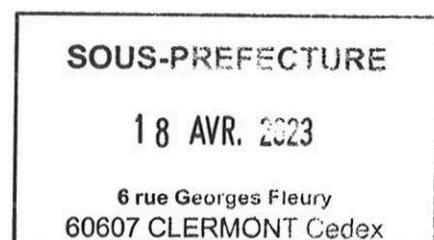
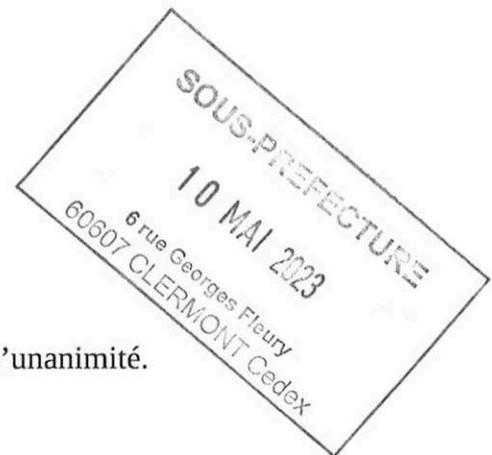
Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS 2022
ET AFFECTATION AU BUDGET 2023

Rapporteur : Monsieur le Président

Afin d'améliorer la lisibilité des inscriptions budgétaires, il est proposé au comité la reprise des résultats de l'exercice 2022 dès le vote du budget primitif 2023.

La section de fonctionnement ressort en 2022 en **excédent de 173 785,85 euros**.

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, soit un excédent de **173 181,50 euros** et de la part affectée à la couverture du déficit en investissement 2021 d'un montant de 1 600 euros, la section de fonctionnement présente pour 2022 un **excédent cumulé de 345 367,35 euros**.

La section d'investissement ressort en 2022 en **excédent de 84,24 euros**.

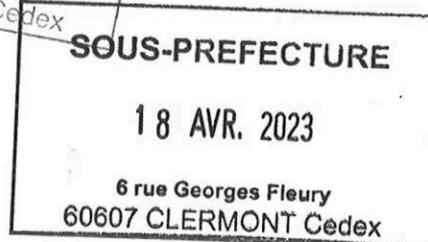
Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité de confirmer l'affectation des résultats présentée à l'occasion du vote du budget primitif 2023, à savoir :

- **84,24 €** du résultat d'investissement sont reportés en recette d'investissement **au chapitre 001 ;**
- **345 367,35 €** d'excédent de fonctionnement seront repris en recette de fonctionnement en « report à nouveau » **au chapitre 002.**

Pour extrait conforme,

Le Président,


Philippe HESSE



Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2023-07**

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

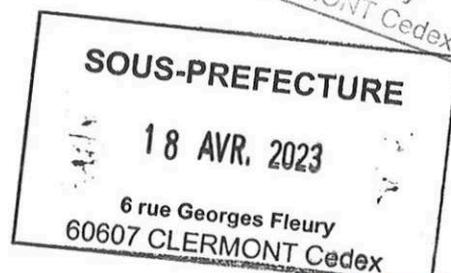
Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



**CONTRIBUTION 2023 DES EPCI MEMBRES DU SYNDICAT MIXTE
DU SCOT BEAUVAISIS- CLERMontois**

Rapporteur : Monsieur le Président

Conformément aux statuts du syndicat mixte SCOT Beauvaisis-Clermontois, les recettes du syndicat mixte sont composées majoritairement des contributions financières des EPCI adhérents au prorata de leur nombre d'habitants.

La contribution financière des EPCI adhérents est établie sur une base totale de 192 117 habitants (population INSEE) répartie entre 103 985 habitants pour la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et 37 280 habitants pour la Communauté de Communes du Clermontois, 18 294 habitants pour la communauté de communes du Pays de Bray et 32 558 habitants pour la communauté de communes de la Picardie Verte.

Cette contribution comprend :

- 1 € par an et par habitant pour le financement du SCOT

Il en ressort au titre de l'année 2023 :

Intitulé des participations	Communauté d'agglomération du Beauvaisis	Communauté de communes du Clermontois	Communauté de communes du Pays de Bray	Communauté de communes de la Picardie Verte
Financement SCOT	103 985 €	37 280 €	18 294 €	32 558 €

La contribution de la communauté de communes du Pays de Bray et celle de la communauté de communes de la Picardie Verte ne seront appelées qu'à hauteur de 50% puisque ces 2 EPCI n'intégreront le syndicat mixte qu'à compter de juin 2023.

La contribution de la CAB et de la CCC est ramenée à zéro euro compte tenu de l'excédent constaté sur le BP 2022 et de la reprise sur le BP 2023.

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

- **d'exonérer la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et la Communauté de Communes du Clermontois de la contribution de l'année 2023,**
- **d'approuver la contribution à hauteur de 50% du montant annuel de la Communauté de Communes du Pays de Bray et la Communauté de Communes de la Picardie Verte.**

Pour extrait conforme,

Le Président,


Philippe HESSE

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

SOUS-PREFECTURE
18 AVR. 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023-08

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

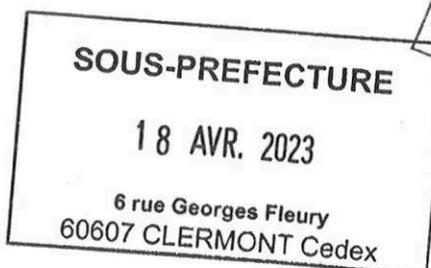
Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



ADOPTION DU BUDGET 2023
SYNDICAT MIXTE DU SCOT BEAUVAISIS - CLERMontois

Rapporteur : Monsieur le Président

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), applicable aux syndicats mixtes par renvoi de l'article L. 5722-1 du CGCT, prévoit que le budget est proposé par le président et voté par le comité syndical.

Vu le débat d'orientation budgétaire présenté le 28 février 2023,

Vu la note de synthèse jointe en annexe,

Vu le projet de budget primitif 2023 présenté par le Président,

Considérant le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire (M14),

Les membres du comité syndical ont adopté à l'unanimité le budget primitif 2023 du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois - étant acté que les modifications liées à la suppression de la contribution des EPCI membres du syndicat 2023 (CAB et CCC), seront présentées en DM - qui s'équilibre ainsi :

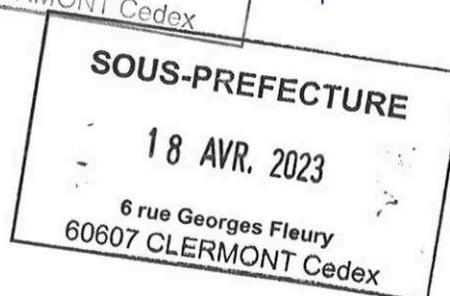
- en section de fonctionnement à hauteur de 512 058,35€,
- en section d'investissement à hauteur de 431 142,59€.

Pour extrait conforme,

Le Président,




Philippe HESSE



Note de présentation brève et synthétique 2023

Conformément à l'article L5211-36 du CGCT, le SCOT, établissement public de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, doit rédiger une **note de présentation brève et synthétique** retraçant les informations financières essentielles afin de renforcer l'information des citoyens. Cette note doit être annexée au budget primitif et au compte administratif.

BUDGET SCOT

Section de fonctionnement

✿ Recettes

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à **512 058,35 €** et se décomposent comme suit :

- ✿ Chapitre 74 (dotations et participations) s'élève à 166 691 € et comprennent :
 - 103 985 € au titre de la participation de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis
 - 37 280 € au titre de la participation de la Communauté de communes du Clermontois
 - 9 147 € au titre de la participation de la Communauté de communes du Pays de Bray
 - 16 279 € au titre de la participation de la Communauté de communes de la Picardie Verte

- ✿ Chapitre 002 – Résultat reporté : 345 367,35 €

✿ Dépenses

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à **512 058,35 €** et se décomposent comme suit :

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

- Chapitre 011 Charges à caractère général 18 500 €
- Chapitre 012 Charges de personnel 60 000 €
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courante 1 500 €
- Chapitre 022 Dépenses imprévues 1 000 €
- Chapitre 042 Dotation aux amortissements 550 €
- Chapitre 023 virement à la section d'investissement 430 508,35 €
afin de financer l'élaboration du SCOT

Section d'investissement

✿ Dépenses

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à **431 142,59 €** et se décomposent comme suit :

- Chapitre 21 Immobilisations incorporelles 10 000 €
- Opération 10 – Elaboration du SCOT 421 142,59 €

✿ Recettes

Le montant des recettes d'investissement s'élève à **431 142,59 €** et se décomposent comme suit :

- Chapitre 001 Résultat reporté 84,24 €
- Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement 430 508,35 €
- Chapitre 040 Dotation aux amortissements 550 €

Cotisation 2023

Le montant de la cotisation 2023 s'élève à 1 € par habitant, ramenée à 50% pour la Picardie Verte et le Pays de Bray qui n'adhérerons au SM qu'à compter de juin 2023.

DES RATIOS PARTICULIEREMENT SATISFAISANTS

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à un « excédent » dégagé par la section de fonctionnement pour financer les investissements et rembourser la dette. Cet indicateur est utilisé dans deux ratios clés de la santé financière d'une collectivité : le taux d'épargne brute et le ratio de désendettement.

- ✿ Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) il est généralement admis qu'un ratio de 8 % à 15 % est satisfaisant. Il s'élèverait en 2023 pour le syndicat à 58,38 %.
- ✿ La capacité de désendettement (encours dette / épargne brute) ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser son encours de dette si elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Le seuil critique à ne pas dépasser est fixé à 12 ans. Il n'y a pas de dette pour le syndicat.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale -
CC du Clermontois (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009308600011

POSTE COMPTABLE : SGC DE ST JUST EN CHAUSSEE

M. 14

**Budget primitif (projet de budget)
voté par nature**

BUDGET : CC du Clermontois - M14 SCOT (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	24

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE 60157	CC du Clermontois CC du Clermontois - M14 SCOT	BP (projet de budget) 2023
---------------------	---	-------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	512 058,35	166 691,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 345 367,35
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		512 058,35	512 058,35

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	431 142,59	431 058,35
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 84,24
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		431 142,59	431 142,59

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	943 200,94	943 200,94
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 500,00	0,00	18 500,00	0,00	18 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		81 000,00	0,00	81 000,00	0,00	81 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	266 738,00		430 508,35	0,00	430 508,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		550,00	0,00	550,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		266 738,00		431 058,35	0,00	431 058,35
TOTAL		347 738,00	0,00	512 058,35	0,00	512 058,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	512 058,35
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	176 156,50	0,00	166 691,00	0,00	166 691,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		176 156,50	0,00	166 691,00	0,00	166 691,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		176 156,50	0,00	166 691,00	0,00	166 691,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		176 156,50	0,00	166 691,00	0,00	166 691,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	345 367,35
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	512 058,35
--	-------------------

Pour information :

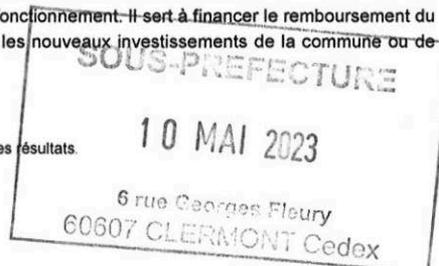
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	431 058,35
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	263 738,00	0,00	421 142,59	0,00	421 142,59
	Total des dépenses d'équipement	266 738,00	0,00	431 142,59	0,00	431 142,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	266 738,00	0,00	431 142,59	0,00	431 142,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	266 738,00	0,00	431 142,59	0,00	431 142,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 142,59
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	266 738,00		430 508,36	0,00	430 508,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		550,00	0,00	550,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

10 MAI 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	266 738,00		431 058,35	0,00	431 058,35
	TOTAL	268 338,00	0,00	431 058,35	0,00	431 058,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	84,24
--	-------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 142,59
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	431 058,35
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 500,00		18 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00		60 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00		1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	550,00	550,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		1 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		430 058,35	430 058,35
Dépenses de fonctionnement – Total		81 000,00	431 058,35	512 058,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	512 058,35
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	421 142,59		421 142,59
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		431 142,59	0,00	431 142,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 142,59
---	-------------------

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	166 691,00		166 691,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	166 691,00	0,00	166 691,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	345 367,35
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	512 058,35
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		550,00	550,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		430 508,35	430 508,35
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	431 058,35	431 058,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	84,24
--	--------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 142,59
---	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

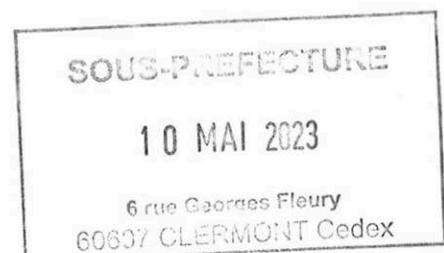
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	18 500,00	18 500,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 500,00	18 500,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00	60 000,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	60 000,00	60 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	1 500,00	0,00
65888	Autres	1 500,00	1 500,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		80 000,00	80 000,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 000,00	1 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		81 000,00	81 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	266 738,00	430 058,35	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	550,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	550,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		266 738,00	431 058,35	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		266 738,00	431 058,35	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		347 738,00	612 058,35	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	512 058,35

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	176 156,50	166 691,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	176 156,50	166 691,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		176 156,50	166 691,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		176 156,50	166 691,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		176 156,50	166 691,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	345 367,35
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	512 058,35
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	263 738,00	421 142,59	0,00
Total des dépenses d'équipement		266 738,00	431 142,59	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		266 738,00	431 142,59	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		266 738,00	431 142,59	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 142,59
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SOUS-PREFECTURE

10 MAI 2023

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 600,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 600,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 600,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 600,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	266 738,00	430 508,35	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	550,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	550,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		266 738,00	431 058,35	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		266 738,00	431 058,35	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		268 338,00	431 058,35	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		84,24
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		431 142,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : Elaboration du SCOT CAB CCC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	421 142,59	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	421 142,59	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	421 142,59	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-421 142,59
---	--------------------

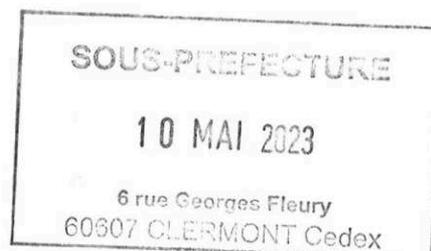
(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Depenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Depenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé dépenses d'investissement	0											
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé recettes d'investissement	0											

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0											
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé recettes de fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
	Total recettes investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

60607
12
SOLS PÉRIODIQUES
2023
Clermont Métropole
Cedex

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CC du Clermontois - CC du Clermontois - M14 SCOT - BP (projet de budget) - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV
	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

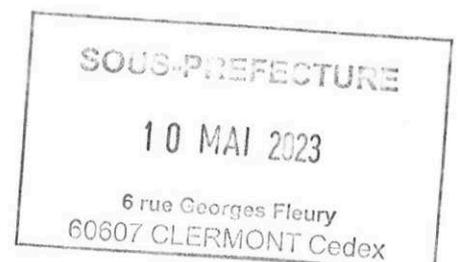
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant :

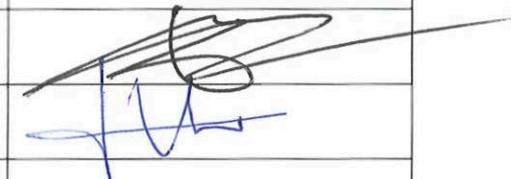
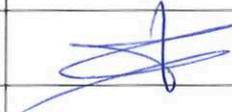
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif



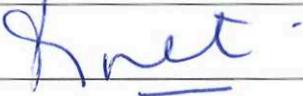
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT BEAUVAISIS-CLERMontois

SIGNATURES BUDGET PRIMITIF 2023

Communauté d'agglomération du Beauvaisis

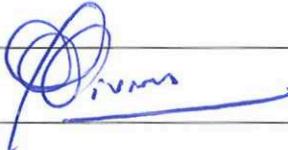
Prénom - NOM	SIGNATURE
Gérard HEDIN	
Franck PIA	
Lionel CHISS	
Christophe TABARY	
Aymeric BOURLEAU	
Dominique CORDIER	
Hubert VANYSACKER	
Jean-François DUFOUR	
Béatrice LEJEUNE	
Jean Louis VANDEBURIE	
Patrice HAEZEBROUCK	
Victor DEBIL-CAUX	

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

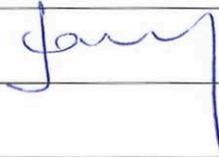
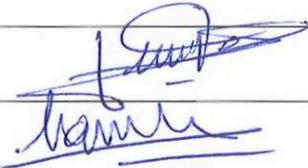
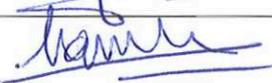
Prénom - NOM	SIGNATURE
Mohrad LAGHRARI	
Christophe DE L'HAMAIDE	
Martial DUFLOT	
Jean-Charles PAILLART	
Jean-Pierre SENECHAL	
Ali SAHNOUN	
Loïc BARBARAS	
Dominique MORET	
Hans DEKKERS	
Catherine MARTIN	
Charles LOCQUET	
Régis LANGLET	

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Communauté de communes du Clermontois

Prénom - NOM	SIGNATURE
Stéphanie ANSART	
Denis DUPUIS	
Jean-Philippe VICHARD	
David BELVAL	
Christophe GATTE	
Michel RUBE	
Lionel OLLIVIER	
Jean-Claude PELLERIN	
Yves COFFINEAU	
Philippe MAUGER	
Philippe HESSE	
Brigitte BOULENGER	

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Prénom - NOM	SIGNATURE
Jean Pierre ROUSSELLE	
Jean-Luc CARON	
Jean-Guy BRUYER	
Serge LAMBERT	
Stéphane LECOMTE	
Alain RANDON	
Aïda DECORNET	
Nathalie BONICKI	
Roger VANNIER	
Katia BRETON	
Christophe CHEMIN	
Hélène DUFRANNE	

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2023-09**

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



DUREE D'AMORTISSEMENT

Rapporteur : Monsieur le Président

Compte tenu du caractère obligatoire de l'amortissement du matériel informatique et des logiciels, les membres du comité syndical ont validé l'ajout des rubriques suivantes et les durées d'amortissement correspondantes :

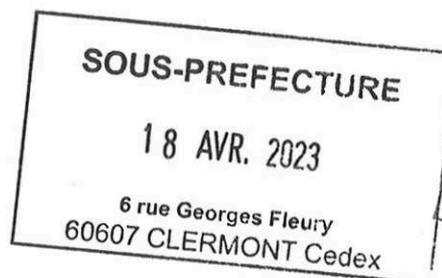
- matériel informatique : 3 ans,
- logiciel : 2 ans.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe HESSE





Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023-10

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

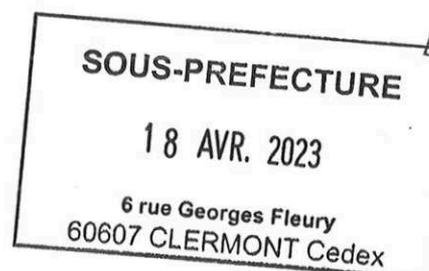
Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



**EXTENSION DU PERIMETRE –
ADHESION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES
DU PAYS DE BRAY ET DE LA PICARDIE VERTE
ET ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT MIXTE**

Rapporteur : Monsieur le Président

Par arrêté du 18 février 2020, le Préfet de l'Oise a créé le syndicat mixte du SCOT du Beauvaisis-Clermontois.

Ce syndicat mixte réunit la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et la Communauté de Communes du Clermontois.

Il a pour objet l'élaboration, la validation, le suivi et la révision du schéma de cohérence territoriale.

A ce stade, le syndicat n'a toutefois pas lancé concrètement les travaux d'établissement du SCOT.

En effet, la loi Climat et résilience du 22 août 2021 est venue réactiver un sujet majeur et de longue date : les périmètres de SCoT.

Pour mémoire, les outils de la planification, notamment les SCoT (créés en 2000 par la loi SRU) ont été impactés, directement ou indirectement, par une dizaine de lois en 20 ans.

Ce renforcement du cadre législatif est une réalité à appréhender dans l'élaboration de ces documents dont le niveau d'exigence en termes de connaissance et de justification est allé toujours plus croissant, créant un décalage avec les documents anciens toujours en vigueur.

Avec l'apparition des SRADDET (2016 – loi Notre) et des PLUI (2014 – loi ALUR), l'outil SCoT a été questionné au niveau national.

À la suite de la loi Elan (2018) une concertation nationale a eu lieu en vue de redéfinir le contenu des SCOT.

Ainsi, en 2020, les ordonnances de la loi Elan relative à la modernisation des SCoT et à la rationalisation de la hiérarchie des normes sont venues renforcer le rôle de l'outil SCoT, et accompagner le principe de l'urbanisation limitée en absence de SCoT, principe en vigueur depuis le 1er janvier 2017 (issu de la loi ALUR).

Avec ses ordonnances qui modernisent les SCoT afin de les adapter aux enjeux contemporains, des principes de périmètres pertinents ont été réaffirmés.

En pratique, le périmètre du SCoT doit tendre désormais vers l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'emploi, d'un bassin de mobilité.

La loi Climat et Résilience (2021) est venue, elle aussi, confirmer la nécessité d'aborder la question des SCoT à une échelle pertinente élargie.

Page 2 sur 3

SOUS-PREFECTURE
10 MAI 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

SOUS-PREFECTURE
18 AVR. 2023
6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Dans ce contexte, la nécessité de requestionner le périmètre du SCOT du Beauvais-Clermontois est donc rapidement apparue entre la CAB et la communauté de communes du Clermontois, étant précisé que des échanges avaient lieu en ce sens en parallèle au sein du PETR du Grand Beauvaisis. Le lancement en 2022 des travaux de la conférence régionale des SCOT a encore accéléré ce processus.

Au final, cet élan s'est concrétisé à la fin de l'année 2022 par une volonté d'aller vers un SCOT élargi au bassin de vie qu'est le Grand Beauvaisis, autour de 4 EPCI : la communauté d'agglomération du Beauvaisis, la communauté de communes du Clermontois, déjà réunies dans un même syndicat, et les communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie Verte manifestant leur intention de rejoindre ce syndicat.

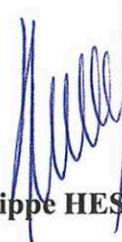
Mettant en œuvre ce rapprochement, les communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie Verte ont officiellement délibéré pour rejoindre le syndicat mixte du SCOT du Beauvais-Clermontois en date respectivement du 28 février 2023 et du 31 mars 2023.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, les membres du comité syndical se sont prononcés favorablement sur l'adhésion des communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie Verte au syndicat mixte déjà formé avec la communauté de Clermontois pour l'établissement du SCOT.

Prenant acte de son élargissement, les membres du comité syndical ont adopté les nouveaux statuts du syndicat mixte et ont retenu la dénomination de « syndicat du SCOT du Grand Beauvaisis ».

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe HESSE





STATUTS DU SYNDICAT MIXTE CHARGE DE L'ELABORATION DU SCoT DU GRAND BEAUVAISIS-CLERMontoIS

ARTICLE 1 – COMPOSITION ET DENOMINATION

En application de l'article L141-1 et suivants du code de l'urbanisme et des articles L.5211-1 et suivants et L5711-1 du code général des collectivités territoriales, il est formé entre :

- ✚ La Communauté d'agglomération du Beauvaisis ;
- ✚ La Communauté de communes du Clermontois.
- ✚ La Communauté de communes de la Picardie Verte
- ✚ La Communauté de communes du Pays de Bray

Un syndicat mixte qui prend la dénomination de syndicat mixte du SCoT Grand Beauvaisis-Clermontois.

ARTICLE 2 – OBJET DU SYNDICAT MIXTE

Le syndicat mixte a pour objet l'élaboration, la validation, le suivi et la révision du schéma de cohérence territoriale.

ARTICLE 3 – SIEGE

Le siège du syndicat mixte est fixé à Clermont (dite Clermont-en-Beauvaisis), au siège de la communauté de communes du Clermontois.

ARTICLE 4 – DUREE

Le syndicat mixte est institué pour une durée illimitée.

ARTICLE 5 – ADMINISTRATION ET COMITE SYNDICAL

Le syndicat mixte est administré par un comité syndical. Chaque EPCI désigne ses représentants selon une répartition sectorisée qui lui est propre. Chaque EPCI est dotée de 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Le comité syndical règle par ses délibérations les affaires qui sont de la compétence du syndicat mixte. Les conditions de fonctionnement du comité syndical et les modalités d'exécution de ses délibérations sont celles fixées par le Code Général des Collectivités territoriales.

ARTICLE 6 – BUREAU ET PRESIDENCE

Le comité syndical élit, en son sein, lors de la première réunion, un bureau de 4 membres avec un président et 3 vice-présidents.

Le bureau a notamment pour rôle de préparer les décisions soumises au comité syndical. Il se réunit autant que de besoin. Il peut recevoir délégation de l'organe délibérant, pour une partie de ses attributions, conformément au Code Général des Collectivités territoriales.



ARTICLE 7 – BUDGET

Le budget du syndicat mixte pourvoit aux dépenses de toutes natures imposées par l'exécution des missions constituant son objet, constituées notamment par les frais d'études et de missions.

Les recettes du syndicat mixte sont constituées par :

- ✦ Les contributions financières des EPCI adhérents au prorata du nombre d'habitants ;
- ✦ Les subventions qui pourront être obtenues auprès de l'Union Européenne, de l'Etat, des Régions ou des Départements ;
- ✦ Les subventions et recettes diverses ;
- ✦ Les produits des dons et legs ;
- ✦ Le produit des emprunts éventuels.

ARTICLE 8 – REGLEMENT INTERIEUR

Le syndicat adopte un règlement intérieur qui a pour objet de préciser certaines modalités de fonctionnement du comité syndical.

ARTICLE 9 – EVOLUTION DES STATUTS

Les modifications statutaires sont réglées dans les conditions prévues par le Code Général des Collectivités territoriales.

ARTICLE 10 – DISSOLUTION

Le syndicat mixte peut être dissous conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités territoriales.

ARTICLE 11 – MISE EN ŒUVRE DES STATUTS

Conformément aux dispositions prévues par les articles L5721-7 et L5721-7-1 du Code Général des Collectivités territoriales, les présents statuts sont annexes aux délibérations des assemblées des communes et des EPCI décidant la création du syndicat mixte.

ARTICLE 12 – AUTRES DISPOSITIONS

Toutes dispositions non prévues dans les statuts seront réglées conformément au Code Général des Collectivités territoriales.

Syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023-11

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à quatorze heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT Beauvaisis-Clermontois dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Gérard HÉDIN,
Aymeric BOURLEAU,
Dominique CORDIER,
Patrice HAEZEBROUCK,
Christophe DE L'HAMAIDE (suppléant de Christophe TABARY),
Ali SAHNOUN (suppléant de Franck PIA),
Dominique MORET (suppléante de Jean-François DUFOUR),
Lionel OLLIVIER,
Yves COFFINEAU,
Philippe HESSE,
Jean-Luc CARON (suppléant de Denis DUPUIS),
Stéphane LECOMTE (suppléant de David BELVAL),
Alain RANDON (suppléant de Jean-Philippe VICHARD),
Christophe CHEMIN (suppléant de Christophe GATTE),
Hélène DUFRANNE (suppléante de Brigitte BOULENGER).

Pouvoirs :

Stéphanie ANSART donne pouvoir à Yves COFFINEAU,
Michel RUBE donne pouvoir à Lionel OLLIVIER,
Jean-Claude PELLERIN donne pouvoir à Philippe HESSE,

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 18

M. Aymeric BOURLEAU a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRE POUR L'AMO ELABORATION DU SCoT

Rapporteur : Monsieur le Président

Par délibération du 15 décembre 2021, le comité syndical a décidé de prescrire l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du Beauvaisis et Clermontois, et de lancer une procédure de marché public pour une prestation d'assistance dans l'élaboration du SCoT.

L'objectif de la mission était d'accompagner et d'apporter un conseil technique global pour la procédure d'élaboration du SCoT, assorti de la rédaction de l'ensemble des pièces constitutives du dossier conformément aux dispositions législatives.

Or, le périmètre du syndicat mixte du SCoT du Beauvaisis-Clermontois ayant évolué, la procédure a été déclarée sans suite par délibération du comité syndical du 28 février 2023.

Les communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie Verte ont délibéré pour rejoindre le syndicat mixte du SCoT.

Par conséquent, il convient de lancer une nouvelle procédure d'appel d'offres relative à l'assistance dans l'élaboration du SCoT qui s'articulera autour de 4 EPCI : : la communauté d'agglomération du Beauvaisis, la communauté de communes du Clermontois, et les communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie Verte.

Les membres du comité syndical ont approuvé à l'unanimité :

- **le lancement de la procédure d'appel d'offres pour l'élaboration du SCoT du syndicat mixte du Grand Beauvaisis.**
- **l'autorisation, de signer toute pièce relative à ce dossier, à monsieur le président.**

Pour extrait conforme,

Le Président,


Philippe HESSE

